



http://www.cgt.fr
info@cgt.fr

Place aux revendications de tous

Les grèves dans les transports, l'énergie et dans d'autres secteurs ont fait la une de l'actualité sociale. Le 20 novembre a constitué une très grande journée nationale d'actions de la Fonction publique sur les salaires, l'emploi et la qualité du service public. Elle a été notamment marquée par de puissantes manifestations. Dans de nombreuses entreprises du secteur privé, la revalorisation des salaires s'affirme comme une priorité et donne lieu à de fortes mobilisations, ainsi que l'emploi, les conditions de travail et la pénibilité.

Concernant les régimes spéciaux, le gouvernement a du accepter que s'ouvrent des négociations où les syndicats peuvent avancer l'ensemble des revendications, y compris celles remettant en cause le cadrage du projet.

Cela montre que même si le gouvernement et le patronat affichent une grande détermination, il est possible de bousculer leurs scénarios.

Pour l'ensemble des salariés et des retraités, de fortes attentes restent sans réponse.

Le pouvoir d'achat est amputé par de nombreuses augmentations de prix : produits pétroliers, logement, alimentation, services. Dans les secteurs privé et public, les salaires ne suivent pas ...

Les inégalités s'accroissent. Toujours plus pour les actionnaires, toujours moins pour les salariés ! Cela n'est pas acceptable.

Les négociations annuelles obligatoires sont des rendez-vous revendicatifs importants et incontournables dans les entreprises. La Cgt propose notamment :

- point de départ des grilles de salaires à 1 500 € bruts (Smic revendiqué) et revalorisation de tous les minima;
- doublement du salaire entre le début et la fin de carrière ;

- instauration d'une « sécurité sociale professionnelle » face aux menaces sur l'emploi et au développement de la précarité.

Quant aux retraites, tous les salariés sont concernés. La bataille pour sauvegarder et améliorer le système de retraite solidaire est une nouvelle fois engagée et devra s'amplifier.

La Cgt propose l'instauration d'un socle commun qui garantisse à tous les salariés :

- le droit à la retraite à 60 ans avec un taux de remplacement de 75 %, et pas inférieur au Smic ;
- la reconnaissance de la pénibilité et de situations particulières par le droit au départ anticipé ;
- la validation des années d'études et la prise en compte des précarités.

La Cgt invite tous les salariés, des petites et grandes entreprises, du public et du privé, à prendre en mains leur avenir, à exprimer leurs revendications et à décider d'initiatives d'actions.

Dans l'unité la plus large, il est possible d'obtenir l'ouverture de négociations pour que les revendications soient satisfaites.

Dans une période où le syndicalisme fait la preuve de son utilité et de son efficacité, il est important de le renforcer en y prenant chacun sa place. C'est un atout pour la démocratie et pour que les salariés soient plus forts.

21 novembre 2007 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

prendre contact

me syndiquer

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :



Bulletin à renvoyer à La Cgt, espace Qualité de Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex,
téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr.